

Courrier : votre avis nous intéresse!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération : aînés**

Band (Jahr): **25 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Votre avis nous intéresse!

Dois-je tuer mon ex-mari?

Je viens de recevoir une augmentation substantielle de la valeur locative de ma maison dont je devrai tenir compte lors de ma déclaration d'impôts 1995. Celle-ci se monte à environ 10'000 francs, considérée comme revenu, alors que je n'encaisse que 1400 francs par mois de l'AVS. De cette somme, je dois payer les intérêts hypothécaires qui se montent à 400 francs par mois.

A cause des menaces qui pèsent sur la 11^e révision de l'AVS dont la retraite à 64 ans est liée au «splitting», j'ai peur de devoir encore longtemps gérer un budget misérable et pire, vendre ma maison pour payer une valeur fictive tombée du ciel (ou de l'enfer), pour aller rejoindre la cohorte des retraités pourrissants dans les maisons de retraites qui coûtent plus cher à l'Etat que la renonciation à l'encaissement d'une valeur locative fictive.

Dois-je tuer mon ex-mari pour bénéficier de la rente de veuve? J'aimerais que les initiateurs du référendum contre la 11^e révision de l'AVS répondent à ma question!

Mary Meissner
Chemin des Vidollets 55
1214 Vernier

Bla-bla bleu!

Dans le numéro d'octobre d'«aînés-généralions», j'ai trouvé, comme toujours, des choses intéressantes. Et c'est avec intérêt que je constate le changement au long des années. Permettez-moi deux remarques:

J'ai 87 ans et je ne puis lire qu'avec une forte loupe et encore! Alors je m'aperçois que les articles sont souvent «dilués». Il y a du «bla-bla» autour de l'essentiel qui peut encore m'intéresser. Exemple: l'article sur les mots de Pierre Henry (...) S'il y avait eu un ou deux exemples j'aurais été ravie.

Avec mes compliments pour vos efforts et mes encouragements.

Margrit Meyer-Reichel
Route de Drize 80
1227 Carouge



Ecoutez l'Agenda des Aînés

Depuis bientôt une année, Radio Suisse Romande La Première consacre chaque dimanche soir une émission destinée aux auditeurs du troisième âge.

Produite et présentée par Daniel Fazan, elle propose un certain nombre de rendez-vous qui concernent tout particulièrement un public à l'affût des manifestations organisées à travers la Suisse romande.

L'animateur reçoit, au cours de cette émission, plusieurs personnes responsables appartenant à des institutions spécialisées comme le Mouvement des Aînés ou Pro Senectute.

C'est également l'occasion, pour les auditeurs, d'entendre des musiques et des chansons du passé, qui trouvent ici une place de choix. En deuxième partie, des reportages à thèmes ou des interviews sont diffusés.

(«L'Agenda des Aînés», les dimanches 8, 15, 22 et 29 janvier de 21 h à 22 heures sur SRS La Première)

Pensée sur la solitude

Suite à l'article paru à la page 24 du numéro de novembre (Bernard Pichon), il y a une phrase qui, après tout ce qui a été dit m'a un peu déçue. Je la cite: «C'est aux appelants de trouver leurs propres solutions».

Aimée Meret
18, rue des Pommiers
1962 Pont-de-la-Morge

Pas de changement svp!

J'aimerais tellement que ce titre auquel on est habitué ne change pas! «Généralions» englobe tous les âges. Les jeunes ne veulent pas lire un journal de vieux. Quant au papier satiné, ce n'est pas une bonne chose. Ça brille et fatigue la vue. A un âge certain (80 ans) nous n'aimons plus les changements. J'aime votre journal comme il est. Meilleurs vœux pour votre organisation.

Marie Ginier
Les Voëttes
1861 La Comballaz

(*Réd. Il faut, Chère Madame, songer à l'évolution d'un magazine qui doit progresser aussi bien dans sa conception que dans son aspect pour aller à la rencontre des «jeunes» retraités. Votre expérience de la vie vous a certainement appris que les changements sont inévitables. Nous ferons toutefois notre possible pour que les changements annoncés ne soient pas choquants.*)

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté. Votre magazine GÉNÉRALIONS vous fait réagir. Vous avez envie de faire connaître votre opinion. N'hésitez pas à prendre la plume et à nous le faire savoir. Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine
GÉNÉRALIONS
Rédaction
Case postale 2633
1002 Lausanne